

CONSEIL FÉDÉRAL
*Procès-verbal de la séance du 28 novembre 1917*¹

3031. Note de Trotski aux Etats neutres

Département politique. Oral.

M. le Conseiller fédéral *Ador* donne communication des dépêches que le Département politique a reçues de M. Odier, Ministre de Suisse à Pétrograd².

Suivant ces dépêches, le commissaire pour les affaires étrangères du Gouvernement maximaliste à Petrograd, M. *Trotski*, a remis aux représentants des six Etats neutres européens accrédités à Pétrograd une note dans laquelle il leur donne connaissance des propositions d'armistice et de paix qui ont été faites aux ambassadeurs de l'Entente. Dans cette note, M. *Trotzki* demande la communication officielle de ces propositions aux Gouvernements des Puissances centrales.

Le Ministre de Suisse à Pétrograd, après entente avec les autres ministres neutres qui y sont accrédités, a simplement accusé à M. *Trotski* réception de cette note.

Le Conseil fédéral a pris connaissance des communications du chef du Département politique. Il a *décidé*:

1. Le Département politique est invité à demander des précisions à la Légation ainsi que communication des propositions faites aux ambassadeurs des Alliés à Pétrograd.

2. Le Conseil fédéral se réserve sa décision sur la suite à donner à la démarche de de M. *Trotski*.

1. *Etait absent: F. Calonder.*

2. *Cf. n^o 357.*

